

Exploration Azimut Inc.

États financiers
31 août 2013 et 2012



Le 17 décembre 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Exploration Azimut Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Exploration Azimut Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2013 et 2012, et les états de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Exploration Azimut Inc. aux 31 août 2013 et 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ CPA auditeur, CA, permis n° A122718

Exploration Azimut Inc.

États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2013 \$	Au 31 août 2012 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	2 222 226	1 402 610
Sommes à recevoir (note 6)	634 263	2 670 013
Charges payées d'avance	28 505	26 046
	<u>2 884 994</u>	<u>4 098 669</u>
Actif à long terme		
Droits miniers à recevoir	138 381	205 685
Placements (note 7)	52 320	207 224
Immobilisations corporelles (note 8)	270 201	311 917
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 16 969 \$; 13 997 \$ en 2012)	6 938	9 910
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	6 814 761	8 439 383
	<u>7 282 601</u>	<u>9 174 119</u>
Total de l'actif	<u>10 167 595</u>	<u>13 272 788</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	225 301	380 807
Tranche à court terme de la débenture payable (note 10)	95 400	100 000
	<u>320 701</u>	<u>480 807</u>
Passif à long terme		
Débenture payable (note 10)	-	77 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	244 676	241 278
	<u>244 676</u>	<u>318 278</u>
Total du passif	<u>565 377</u>	<u>799 085</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 12)	20 456 111	20 456 111
Bons de souscription (note 13)	-	426 308
Options d'achat d'actions (note 14)	1 071 581	1 436 434
Surplus d'apport	3 062 728	2 159 387
Déficit	(14 987 817)	(11 990 713)
Cumul des autres éléments du résultat global	(385)	(13 824)
Total des capitaux propres	<u>9 602 218</u>	<u>12 473 703</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>10 167 595</u>	<u>13 272 788</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Dennis Wood Administrateur

(s) Jean-Marc Lulin Administrateur(4)

Exploration Azimut Inc.

États de la perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

	2013 \$	2012 \$
Charges		
Générales et administratives (note 15)	645 483	853 367
Exploration générale (note 15)	56 554	17 528
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 215 008	390 324
Perte d'exploitation	<u>2 917 045</u>	<u>1 261 219</u>
Charges financières, après déduction		
Revenu d'intérêt	(32 080)	(28 918)
Intérêt sur débentures	75 755	63 034
Intérêt et frais bancaires	2 577	1 751
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 398	3 308
	<u>49 650</u>	<u>39 175</u>
Autres gains et pertes		
Gain sur paiements d'option sur actifs d'exploration et d'évaluation	(57 956)	(28 076)
Gain sur abandon d'option sur actifs d'exploration et d'évaluation	-	(110 908)
Honoraires de gestion (note 15)	(6 647)	(28 148)
Gain sur la vente de placements disponibles à la vente	(7 817)	-
Autres gains (note 16)	(49 014)	-
Dépréciation des placements disponibles à la vente	151 843	172 750
	<u>30 409</u>	<u>5 618</u>
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>2 997 104</u>	<u>1 306 012</u>
Recouvrement d'impôt différé (note 18)	-	-
Perte pour l'exercice	<u>2 997 104</u>	<u>1 306 012</u>
Autres éléments du résultat (perte) global		
Perte latente sur placements disponibles à la vente	(64 259)	(179 181)
Reclassement de la dépréciation des placements disponibles à la vente dans la perte pour l'exercice	77 698	172 750
	<u>13 439</u>	<u>(6 431)</u>
Perte globale pour l'exercice	<u>2 983 665</u>	<u>1 312 443</u>
Perte par action de base et diluée (note 19)	<u>0,08</u>	<u>0,04</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de base et diluées en circulation	36 470 328	36 097 963

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

	Capital social		Bons de souscription		Options d'achat d'actions		Composante capitaux propres des débetures convertibles	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat (perte) global	Total
	Nombre (1)	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} septembre 2012	36 470 328	20 456 111	2 666 664	426 308	2 220 000	1 436 434	-	2 159 387	(11 990 713)	(13 824)	12 473 703
Perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 997 104)	-	(2 997 104)
Autres éléments du résultat (perte) global											
Perte latente sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(64 259)	(64 259)
Reclassement de la dépréciation des placements disponibles à la vente dans la perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	77 698	77 698
Résultat (perte) global	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 997 104)	13 439	(2 983 665)
Bons de souscription expirés (note 13)	-	-	(2 666 664)	(426 308)	-	-	-	426 308	-	-	-
Options d'achat d'actions octroyées (note 14)	-	-	-	-	710 000	-	-	-	-	-	-
Options d'achat d'actions renoncées (note 14)	-	-	-	-	(370 000)	(477 033)	-	477 033	-	-	-
Rémunération à base d'actions (note 14)	-	-	-	-	-	112 180	-	-	-	-	112 180
Solde au 31 août 2013	36 470 328	20 456 111	-	-	2 560 000	1 071 581	-	3 062 728	(14 987 817)	(385)	9 602 218
Solde au 1^{er} septembre 2011	34 438 351	18 837 579	4 573 217	735 046	2 205 000	2 198 030	47 889	1 087 042	(10 595 287)	(7 393)	12 302 906
Perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 306 012)	-	(1 306 012)
Autres éléments du résultat (perte) global											
Perte latente sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(179 181)	(179 181)
Reclassement de la dépréciation des placements disponibles à la vente dans la perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	172 750	172 750
Perte globale	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 306 012)	(6 431)	(1 312 443)
Émission d'unités en paiement d'intérêt sur débetures convertibles (note 12)	12 542	13 129	6 271	1 073	-	-	-	-	-	-	14 202
Conversion de débenture (note 13)	500 000	301 257	250 000	42 750	-	-	(47 889)	-	-	-	296 118
Bons de souscription exercés (note 12)	1 439 435	1 208 488	(1 439 435)	(246 580)	-	-	-	-	-	-	961 908
Bons de souscription expirés (note 13)	-	-	(723 389)	(195 395)	-	-	-	195 395	-	-	-
Bons de souscription prolongés (note 13)	-	-	-	89 414	-	-	-	-	(89 414)	-	-
Options d'achat d'actions exercées (note 14)	80 000	101 280	-	-	(80 000)	(48 480)	-	-	-	-	52 800
Options d'achat d'actions octroyées (note 14)	-	-	-	-	495 000	-	-	-	-	-	-
Options d'achat d'actions expirées (note 14)	-	-	-	-	(400 000)	(876 950)	-	876 950	-	-	-
Rémunération à base d'actions (note 14)	-	-	-	-	-	163 834	-	-	-	-	163 834
Frais d'émission d'actions	-	(5 622)	-	-	-	-	-	-	-	-	(5 622)
Solde au 31 août 2012	36 470 328	20 456 111	2 666 664	426 308	2 220 000	1 436 434	-	2 159 387	(11 990 713)	(13 824)	12 473 703

(1) Il n'y avait aucune action ordinaire non payée au 31 août 2013 (néant en 2012).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

	2013 \$	2012 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte pour l'exercice	(2 997 104)	(1 306 012)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 832	12 190
Amortissement des actifs incorporels	2 972	4 247
Gain sur la vente de placements	(7 817)	-
Dépréciation des placements disponibles à la vente	151 843	172 750
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 215 008	390 324
Provision pour créance douteuse	-	40 282
Gain sur paiements d'options sur actifs d'exploration et d'évaluation	(57 956)	(28 076)
Gain sur abandon d'option sur actifs d'exploration et d'évaluation	-	(100 000)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net (note 6)	66 499	(13 127)
Charge de désactualisation sur les débetures payables et les débetures convertibles	18 400	18 400
Rémunération à base d'actions	112 180	163 834
Émission d'actions en paiement d'intérêt sur débetures	-	14 203
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 398	3 308
Recouvrement d'impôt différé	-	-
	<u>(483 745)</u>	<u>(627 677)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	344 040	217 955
Charges payées d'avance	(2 459)	5 399
Comptes créditeurs et charges à payer	(149 245)	(593 324)
	<u>192 336</u>	<u>(369 970)</u>
	<u>(291 409)</u>	<u>(997 647)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement sur débeture payable	(100 000)	(100 000)
Émission de capital social, déduction faite des frais d'émission d'actions	-	1 009 085
	<u>(100 000)</u>	<u>909 085</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produit de la vente de placements	24 317	-
Produit de la vente de matériel de camp (notes 9f et g)	74 450	-
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(703 451)	(2 393 659)
Produit de la vente d'options sur actifs d'exploration et d'évaluation	60 000	50 000
Crédits d'impôt et de droits miniers reçus	1 755 709	-
	<u>1 211 025</u>	<u>(2 343 659)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	819 616	(2 432 221)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>1 402 610</u>	<u>3 834 831</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>2 222 226</u>	<u>1 402 610</u>
Intérêts reçus	(32 080)	(28 920)
Intérêts versés	57 351	40 591
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 22)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

1 Nature des activités, renseignements généraux et liquidités

Exploration Azimut Inc. (la « Société »), constituée au Canada en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 214, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AZM.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont considérées comme des propriétés d'exploration. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'exploration et d'évaluation dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la disposition des actifs d'exploration et d'évaluation.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

Jusqu'à présent, la Société ne dispose pas de sources de revenus importantes et est considérée comme une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation.

Au 31 août 2013, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2 564 293 \$ (2012 : 3 617 862 \$) incluant 2 222 226 \$ (2012 : 1 402 610 \$) en trésorerie et en équivalents de trésorerie, avait un déficit accumulé de 14 987 817 \$ (2012 : 11 990 713 \$), et a subi une perte de 2 997 104 \$ (2012 : 1 306 012 \$) pour l'exercice terminé à cette date.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration et d'évaluation prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation, sans s'y limiter. Pour poursuivre ses programmes d'exploration et d'évaluation sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2014, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minières, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). La Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives. Les conventions comptables appliquées dans les présents états financiers sont basées sur les IFRS en vigueur pour l'exercice terminé le 31 août 2013, telles qu'é émises et en vigueur le 17 décembre 2013, soit la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements disponibles à la vente** : Les placements disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des frais de transaction et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant à long terme, sauf si le placement vient à échéance dans les douze (12) mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze (12) mois. Les intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur et comptabilisés dans les revenus d'intérêt à l'état de la perte globale. Les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état de la perte globale dans les autres gains et pertes lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement a été établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou des pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état de la perte globale et est inclus dans les autres gains et pertes. Les placements de la Société sont classés dans cette catégorie.
- (b) **Prêts et créances** : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener les prêts et créances à leur juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour pertes de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.
- (c) **Passifs financiers au coût amorti** : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer et la débenture payable. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur. La débenture payable est initialement comptabilisée à la juste valeur, déduction faite des frais de transaction engagés, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur. Si une telle preuve existe, la Société comptabilise une perte de valeur tel que décrit ci-dessous :

- a) **Actifs financiers comptabilisés au coût amorti** : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Il y a reprise d'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- b) **Placements disponibles à la vente** : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement à l'état de la perte globale. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments de la perte globale qui est reclassée à la perte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties à compter du moment où elles deviennent disponibles pour utilisation selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de quarante-huit (48) mois et dix-huit (18) mois respectivement. L'amortissement du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

	Taux
Ameublement de bureau	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement spécialisé	30 %
Véhicule	30 %

La Société alloue le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte globale.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif à un taux de 30 %.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés d'exploration. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour le secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* à l'état de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits d'exploration sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits d'exploration et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits d'exploration sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation lorsque les paiements sont faits, ou à titre de paiements d'option en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés d'exploration est appliqué pour chaque propriété en réduction des propriétés d'exploration, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté à l'état de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués. Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux afin de réaliser des travaux d'exploration conformément aux ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés à l'état de la perte globale.

Les coûts d'E&E pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- Établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement;
- Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement à l'état des flux de trésorerie.

Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés à l'état de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente. Les frais connexes, notamment les frais d'entretien et d'assurance, sont portés à l'état de la perte globale lorsqu'ils sont engagés.

Les locations d'équipement ou de camps de base, où la Société a la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété, sont classés comme contrats de location-acquisition et sont capitalisés au début du contrat.

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire si le locataire assume la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif en location. L'actif en question est alors comptabilisé au moment où le contrat de location entre en vigueur, à la juste valeur de l'actif en location ou, si elle est moindre, à la valeur actuelle des paiements de location. Un montant correspondant est constaté à titre de passif de location-acquisition, peu importe si certains des paiements de location sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location.

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile d'actifs faisant l'objet de contrats de location-acquisition correspondent à celles qui s'appliquent à des actifs comparables qui sont légalement détenus par la Société. Les charges financières correspondantes sont passées en charges dans les intérêts sur obligations découlant d'un contrat de location-acquisition.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre d'intérêts payés à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'exploration et d'évaluation sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte globale. Lorsque qu'il y a reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés ou comptabilisés à l'état de la perte globale lorsque les frais d'exploration généraux qui y sont associés ont été comptabilisés à l'état de la perte globale.

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est probable d'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à l'état de la perte globale. Des changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétées dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'exploration et d'évaluation sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres, sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital social, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en réduction des produits des capitaux propres dans la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black et Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction fiscale des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart (la « prime ») entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs, évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé à l'état de la perte globale à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé à l'état des résultats, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement.

Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni la comptabilisation ni le profit ou la perte imposable. Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Impôt sur le revenu (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés comme étant à long terme et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigibles et les passifs d'impôt exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent au Québec, Canada.

3 Nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées

L'IASB a émis ou modifié les normes suivantes qui s'appliquent à la Société mais qui n'ont pas encore été adoptées par cette dernière : IFRS 9, *Instruments financiers*; IFRS 10, *États financiers consolidés*; IFRS 11, *Partenariats*; IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*; IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*; IAS 27 dans sa version modifiée, *États financiers individuels* et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. Chacune des nouvelles normes ou des modifications s'applique aux périodes annuelles débutant à compter du 1^{er} janvier 2013, bien que l'adoption anticipée soit permise à l'exception de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En effet, en novembre 2013 l'IASB a décidé de reporter temporairement la date d'entrée en vigueur obligatoire de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, bien que l'adoption anticipée soit toujours permise. La Société suit les progrès des travaux de l'IASB. Par ailleurs, des modifications ont aussi été apportées à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, s'appliquant aux exercices annuels débutant à compter du 1^{er} juillet 2012.

Voici un bref résumé de ces nouvelles normes.

- IFRS 9 – Instruments financiers – Classement et évaluation

IFRS 9 a été publiée en novembre 2009. Cette norme porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : au coût amorti et à la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 Nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées (suite)

dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement sur investissement. Cependant, les autres gains et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Des dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010, et elles correspondent essentiellement aux dispositions énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de juste valeur attribuables au risque de crédit pour les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La date d'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 a été temporairement reportée, bien que l'adoption anticipée soit permise. La Société n'a pas encore évalué l'impact de cette norme ni déterminé si elle l'adoptera de façon anticipée.

- IFRS 10 remplace les directives sur le contrôle et la consolidation qui étaient énoncées dans IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*. IFRS 10 modifie la définition de contrôle de telle sorte que les mêmes critères s'appliquent à toutes les entités pour déterminer le contrôle, en mettant l'accent sur la nécessité d'avoir tant le pouvoir que les rendements variables avant que le contrôle soit présent. Le pouvoir est considéré comme étant la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une influence significative sur les rendements. Les rendements doivent être variables et peuvent être positifs, négatifs, ou les deux. La norme IAS 27 renommée demeure une norme s'appliquant uniquement aux états financiers individuels et ses directives demeurent inchangées.
- IFRS 11 a modifié les définitions des partenariats en réduisant les types de partenariats en deux catégories : les entreprises communes et les coentreprises. La possibilité d'appliquer une convention de consolidation proportionnelle pour les entités contrôlées conjointement a été éliminée. La comptabilité selon la méthode de la mise en équivalence est obligatoire pour les parties impliquées dans des coentreprises. Les entités impliquées dans des entreprises communes appliqueront un traitement comptable similaire à celui qui s'applique présentement aux actifs conjoints et aux entreprises communes.
- IFRS 12 établit des obligations en matière d'information à fournir pour les entités visées par les normes IFRS 10 et IFRS 11. IFRS 12 exige que les entités présentent des renseignements qui aident les lecteurs des états financiers à évaluer la nature, les risques et les effets financiers associés aux participations de l'entité dans des filiales, des entreprises associées, des partenariats et des entités structurées non consolidées.
- IFRS 13 est un cadre exhaustif pour l'évaluation de la juste valeur et les divulgations requises lorsque d'autres normes IFRS l'exigent. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou versé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre participants du marché à la date d'évaluation. Elle établit également les informations à fournir concernant l'évaluation de la juste valeur. Selon les IFRS existants, les directives portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à cet égard sont dispersées parmi les normes spécifiques qui exigent une évaluation de la juste valeur, et dans bien des cas ne reflètent pas une base d'établissement précise ni des mesures systématiques en matière d'information à fournir.

Ces normes doivent s'appliquer aux périodes comptables débutant à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société évalue présentement l'impact de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 Nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées (suite)

Modifications apportées à d'autres normes

Par ailleurs, d'autres modifications ont été apportées à des normes existantes, notamment IAS 27, *États financiers individuels* (« IAS 27R »), et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). IAS 27R aborde le traitement comptable pour les filiales, les entités contrôlées conjointement et les entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifiée pour y inclure les coentreprises et pour tenir compte des modifications aux normes IFRS 10 à IFRS 13. Nous avons déterminé que l'impact de ces modifications sur nos états financiers n'est pas significatif.

Par ailleurs, des modifications ont été apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers*, pour exiger que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés au résultat net. Nous avons déterminé que l'impact de ces modifications sur nos états financiers n'est pas significatif.

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers.

Les éléments où le jugement et les estimations ont un impact sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôts relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement du site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction à la fin de chaque période des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2015; il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'exploration et d'évaluation futurs implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment l'expectative d'événements futurs jugée raisonnable selon les circonstances. Les éléments qui impliquent un jugement important pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée se rapportent au moment prévu du remboursement des crédits d'impôts à recevoir du gouvernement du Québec, ainsi qu'au niveau prévu d'activités d'exploration et d'évaluation dans l'avenir, lequel couvre, sans s'y limiter, les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation et est estimé à 440 200 \$ pour l'exercice se terminant le 31 août 2014.

b) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation des montants recouvrables par la Société en ce qui a trait à la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploration. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Cette détermination exige un jugement important. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2013, les propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares ont été dépréciées d'un montant de 1 130 376 \$ (142 570 \$ en 2012), les propriétés pour l'uranium d'un montant de 1 083 730 \$ (247 754 \$ en 2012) et la propriété pour le chrome-platine-palladium d'un montant de 902 \$ (néant en 2012), ce qui représente une perte de valeur globale de 2 215 008 \$ (390 324 \$) compte tenu qu'aucune dépense d'exploration et d'évaluation n'était prévue et que certains claims ont été abandonnés ou ne devraient pas être renouvelés (note 9). Malgré le prix actuel de l'uranium de 36 \$/lb, l'incertitude qui plane sur l'industrie de l'uranium au Québec et la réduction prévue des dépenses d'exploration et d'évaluation pour l'exercice se terminant le 31 août 2014, la direction est d'avis que les perspectives fondamentales demeurent avantageuses pour l'uranium dans un avenir rapproché et, en fonction de ce jugement, aucune charge de dépréciation additionnelle n'est requise pour les propriétés uranifères restantes, dont la valeur comptable nette au 31 août 2013 était de 705 962 \$. L'estimation de la charge pour dépréciation exige un jugement important de la part de la direction.

c) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le revenu

Périodiquement, la Société évalue les probabilités qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Lorsque l'évaluation est complétée, si nous jugeons qu'il est probable qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'il existera des bénéfices imposables dans l'avenir contre lesquels les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement important. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et les revenus imposables seraient sensiblement différents des estimations, la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à l'état de la situation financière pourrait en être affectée.

d) Dépréciation de placements disponibles à la vente

La Société suit les directives de IAS 39 pour déterminer lorsqu'un placement en capitaux propres disponible à la vente est déprécié. Cette détermination requiert un jugement important. En exerçant ce jugement, la Société évalue, entre autres facteurs, s'il existe une baisse significative ou prolongée de la juste valeur d'un placement, ce qui est considéré comme une indication de perte de valeur. Une baisse significative ou prolongée se définit respectivement comme une réduction d'au moins 50 % de sa juste valeur ou une baisse sous son prix coûtant d'une durée de plus de deux (2) périodes financières consécutives. La santé financière et les perspectives d'affaires à court terme du véhicule, incluant des facteurs comme la conjoncture dans l'industrie et le secteur, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de financement, sont aussi considérés par la Société dans le cadre de son évaluation.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 2 222 226 \$ (1 402 610 \$ en 2012) et comprenaient 169 361 \$ (142 449 \$ au 31 août 2012) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 0,1 % (0,1 % en 2012), encaissables en tout temps sans pénalité.

6 Sommes à recevoir

	2013	2012
	\$	\$
Crédits d'impôt à recevoir (1)	587 712	2 279 421
Taxes à la consommation	18 156	91 200
Comptes clients	<u>28 395</u>	<u>299 392</u>
	<u>634 263</u>	<u>2 670 013</u>

(1) Les autorités fiscales ont refusé des crédits d'impôt de 131 763 \$ réclamés pour certaines dépenses renoncées au bénéfice de résidents hors Québec. Une mauvaise créance de 131 763 \$ a été comptabilisée dans les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour 2011, ce qui a pour effet de réduire les crédits d'impôts actuels, dont un montant de 120 968 \$ a été inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation et dont un montant de 10 795 \$ a été comptabilisé dans les dépenses d'exploration générale. Il n'y a aucune somme à recevoir en souffrance pour laquelle une provision pour créance douteuse n'a pas été comptabilisée.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

7 Placements

	Au 31 août 2013			Au 31 août 2012		
	Cours du marché / action \$	Coût ajusté \$	Valeur comptable \$	Cours du marché / action \$	Coût ajusté \$	Valeur comptable \$
Eastmain Resources Inc. 20 000 actions (20 000 actions en 2012)	0,395	7 900	7 900	0,890	8 600	17 800
NWT Uranium Corp. 350 000 actions (350 000 actions en 2012)	0,011	3 850	4 063	0,080	28 000	28 000
Ressources Majescor Inc. 196 000 actions (196 000 actions en 2012)	0,010	1 960	1 960	0,145	28 480	28 420
Silver Spruce Resources Inc. 300 000 actions (300 000 actions en 2012)	0,010	3 000	3 000	0,035	10 500	10 500
Channel Resources Inc. 150 000 actions (150 000 actions en 2012)	0,035	5 250	5 250	0,090	13 500	13 500
ABE Resources Inc.* 50 000 actions (700 000 actions en 2012)	0,040	2 000	2 000	0,020	14 000	14 000
Nemaska Exploration Inc. 209 272 actions (209 272 actions en 2012)	0,130	27 205	27 205	0,390	104 143	81 615
Dynasty Gold Corp. Néant (625 000 actions en 2012)	-	-	-	0,020	12 500	12 500
Ressources Monarques Inc. 10 469 actions (10 469 actions en 2012)	0,090	942	942	0,085	1 325	889
		<u>52 107</u>	<u>52 320</u>		<u>221 048</u>	<u>207 224</u>

* Antérieurement « Ressources Abitex Inc. », dont les titres ont été consolidés sur la base d'un (1) nouveau titre pour dix (10) titres existants.

Les gains et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont le résultat des fluctuations des cours du marché. Au 31 août 2013, les pertes latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global étaient de 385 \$ (13 824 \$ en 2012).

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

8 Immobilisations corporelles

	Ameublement de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informatique \$	Équipement spécialisé \$	Camp \$	Camp faisant l'objet d'un contrat de location- acquisition \$	Véhicules \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2012								
Valeur comptable nette à l'ouverture	6 804	8 198	16 152	14 475	-	46 926	-	92 555
Ajouts	-	-	-	-	337 970	-	-	337 970
Amortissement pour l'exercice	(1 362)	(1 640)	(4 846)	(4 342)	(59 492)	(46 926)	-	(118 608)
Valeur comptable nette à la clôture	5 442	6 558	11 306	10 133	278 478	-	-	311 917
Au 31 août 2012								
Coût	20 542	20 081	36 597	56 250	337 970	281 560	-	753 000
Amortissement cumulé	(15 100)	(13 523)	(25 291)	(46 117)	(59 492)	(281 560)	-	(441 083)
Valeur comptable nette	5 442	6 558	11 306	10 133	278 478	-	-	311 917
Actif non assujéti à l'amortissement inclus ci-dessus * (note 9f)	-	-	-	-	100 000	-	-	100 000
Exercice terminé le 31 août 2013								
Valeur comptable nette à l'ouverture	5 442	6 558	11 306	10 133	278 478	-	-	311 917
Ajouts	-	-	-	-	-	-	3 702	3 702
Transfert des actifs d'E&E	-	-	-	-	-	35 194	-	35 194
Amortissement pour l'exercice	(1 088)	(1 312)	(3 392)	(3 040)	(59 492)	(11 732)	(556)	(80 612)
Valeur comptable nette à la clôture	4 354	5 246	7 914	7 093	218 986	23 462	3 146	270 201
Au 31 août 2013								
Coût	20 542	20 081	36 597	56 250	337 970	316 754	3 702	791 896
Amortissement cumulé	(16 188)	(14 835)	(28 683)	(49 157)	(118 984)	(293 292)	(556)	(521 695)
Valeur comptable nette	4 354	5 246	7 914	7 093	218 986	23 462	3 146	270 201
Actif non assujéti à l'amortissement inclus ci-dessus * (note 9f)	-	-	-	-	100 000	-	-	100 000

* Les actifs non assujéti à l'amortissement comprennent un camp d'exploration qui n'a pas encore été construit.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minières sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2012	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2013	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Valeur comptable nette au 31 août 2013
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik											
Rex	100										
Propriétés minières		945 724	14 134	-	-	-	959 858	(55 272)	(607 949)	(663 221)	296 637
Frais d'exploration (1)		3 760 580	181 313	-	-	5 204	3 947 097	-	-	-	3 947 097
		<u>4 706 304</u>	<u>195 447</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 204</u>	<u>4 906 955</u>	<u>(55 272)</u>	<u>(607 949)</u>	<u>(663 221)</u>	<u>4 243 734</u>
Rex Sud (f)											
Rex Sud	100										
Propriétés minières		11 319	37 014	-	(18 900)	-	29 433	-	-	-	29 433
Frais d'exploration		136 183	156 780	-	-	(57 824)	235 139	-	-	-	235 139
		<u>147 502</u>	<u>193 794</u>	<u>-</u>	<u>(18 900)</u>	<u>(57 824)</u>	<u>264 572</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>264 572</u>
NCG											
NCG	100										
Propriétés minières		616 815	113 696	-	-	-	730 511	(12 864)	(463 670)	(476 534)	253 977
Frais d'exploration (1)		891 585	46 608	-	-	18 081	956 274	-	-	-	956 274
		<u>1 508 400</u>	<u>160 304</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>18 081</u>	<u>1 686 785</u>	<u>(12 864)</u>	<u>(463 670)</u>	<u>(476 534)</u>	<u>1 210 251</u>
Diana											
Diana	100										
Propriétés minières		52 211	8 624	-	-	-	60 835	-	(25 425)	(25 425)	35 410
Frais d'exploration (1)		17 085	10 970	-	-	(4 163)	23 892	-	-	-	23 892
		<u>69 296</u>	<u>19 594</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(4 163)</u>	<u>84 727</u>	<u>-</u>	<u>(25 425)</u>	<u>(25 425)</u>	<u>59 302</u>
Nantais											
Nantais	100										
Propriétés minières		31 036	13 790	-	-	-	44 826	(7 252)	(33 332)	(40 584)	4 242
Frais d'exploration (1)		40 910	19 067	-	-	(8 305)	51 672	-	-	-	51 672
		<u>71 946</u>	<u>32 857</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(8 305)</u>	<u>96 498</u>	<u>(7 252)</u>	<u>(33 332)</u>	<u>(40 584)</u>	<u>55 914</u>
Autres, cuivre-or-argent-cobalt-ÉTR											
Autres, cuivre-or-argent-cobalt-ÉTR	100										
Propriétés minières		-	50 132	-	-	-	50 132	-	-	-	50 132
Frais d'exploration		-	1 850	-	-	(808)	1 042	-	-	-	1 042
		<u>-</u>	<u>51 982</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(808)</u>	<u>51 174</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>51 174</u>
Total des propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-ÉTR		<u>6 503 448</u>	<u>653 978</u>	<u>-</u>	<u>(18 900)</u>	<u>(47 815)</u>	<u>7 090 711</u>	<u>(75 388)</u>	<u>(1 130 376)</u>	<u>(1 205 764)</u>	<u>5 884 947</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration Nunavik (suite)	Participation indivise	Coût au 31 août 2012	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2013	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Valeur comptable nette au 31 août 2013
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Rae Nord	(g) 100										
Propriétés minières		519 296	17 433	-	(59 209)	-	477 520	-	(430 649)	(430 649)	46 871
Frais d'exploration (1)		695 087	17 858	-	(41)	(6 942)	705 962	-	(46 871)	(46 871)	659 091
		<u>1 214 383</u>	<u>35 291</u>	<u>-</u>	<u>(59 250)</u>	<u>(6 942)</u>	<u>1 183 482</u>	<u>-</u>	<u>(477 520)</u>	<u>(477 520)</u>	<u>705 962</u>
Lac Daniel *											
Propriétés minières		386 590	-	-	-	-	386 590	(90 900)	(295 690)	(386 590)	-
Frais d'exploration		302 146	4 830	-	-	(2 108)	304 868	-	(304 868)	(304 868)	-
		<u>688 736</u>	<u>4 830</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(2 108)</u>	<u>691 458</u>	<u>(90 900)</u>	<u>(600 558)</u>	<u>(691 458)</u>	<u>-</u>
Kangiq *											
Propriétés minières		5 450	-	-	-	-	5 450	-	(5 450)	(5 450)	-
Frais d'exploration		202	-	-	-	-	202	-	(202)	(202)	-
		<u>5 652</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 652</u>	<u>-</u>	<u>(5 652)</u>	<u>(5 652)</u>	<u>-</u>
Total des propriétés pour l'uranium		<u>1 908 771</u>	<u>40 121</u>	<u>-</u>	<u>(59 250)</u>	<u>(9 050)</u>	<u>1 880 592</u>	<u>(90 900)</u>	<u>(1 083 730)</u>	<u>(1 174 630)</u>	<u>705 962</u>
Total Nunavik		<u>8 412 219</u>	<u>694 099</u>	<u>-</u>	<u>(78 150)</u>	<u>(56 865)</u>	<u>8 971 303</u>	<u>(166 288)</u>	<u>(2 214 106)</u>	<u>(2 380 394)</u>	<u>6 590 909</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2012	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2013	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Valeur comptable nette au 31 août 2013
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Baie James										
Opinaca A-A Est	(a)	50								
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration (1)		-	3 928	(1 022)	-	(1 677)	1 229	-	-	1 229
		-	3 928	(1 022)	-	(1 677)	1 229	-	-	1 229
Opinaca B-B Nord	(b)	50								
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		-	3 178	(1 022)	-	(1 386)	770	-	-	770
		-	3 178	(1 022)	-	(1 386)	770	-	-	770
Éléonore Sud	(c)	26,4								
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration (1)		5 729	3 050	-	-	(1 317)	7 462	-	-	7 462
		5 729	3 050	-	-	(1 317)	7 462	-	-	7 462
Opinaca D	(d)	100								
Propriétés minières		8 979	14 145	-	-	-	23 124	-	-	23 124
Frais d'exploration (1)		5 172	1 526	-	-	(460)	6 238	-	-	6 238
		14 151	15 671	-	-	(460)	29 362	-	-	29 362
Wabamisk	(e)	49								
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration (1)		9 930	-	-	-	125	10 055	-	-	10 055
		9 930	-	-	-	125	10 055	-	-	10 055
Total des propriétés pour l'or à la Baie James		29 810	25 827	(2 044)	-	(4 715)	48 878	-	-	48 878
Eastmain Ouest		100								
Propriétés minières		9 923	5 663	-	-	-	15 586	-	(902)	14 684
Frais d'exploration (1)		153 718	8 187	-	-	(1 615)	160 290	-	-	160 290
Propriété pour le chrome-platine-palladium		163 641	13 850	-	-	(1 615)	175 876	-	(902)	174 974
Total Baie James		193 451	39 677	(2 044)	-	(6 330)	224 754	-	(902)	223 852
Total des actifs d'exploration et d'évaluation		8 605 670	733 775	(2 044)	(78 150)	(63 195)	9 196 057	(166 288)	(2 215 008)	6 814 761

* Propriétés abandonnées au cours de l'exercice terminé le 31 août 2013.

(1) Réduction des crédits d'impôt liés à la mauvaise créance de 120 969 \$ comptabilisée pour les crédits d'impôts 2011 (note 6).

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2011	Ajouts	Paiements d'option	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2012	Dépréciation cumulée au 31 août 2011	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Valeur comptable nette au 31 août 2012
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik										
Rex	100									
Propriétés minières		548 040	397 684	-	-	945 724	-	(55 272)	(55 272)	890 452
Frais d'exploration		3 327 128	724 690	-	(291 238)	3 760 580	-	-	-	3 760 580
		<u>3 875 168</u>	<u>1 122 374</u>	<u>-</u>	<u>(291 238)</u>	<u>4 706 304</u>	<u>-</u>	<u>(55 272)</u>	<u>(55 272)</u>	<u>4 651 032</u>
Rex Sud	(f) 100									
Propriétés minières		-	11 319	-	-	11 319	-	-	-	11 319
Frais d'exploration		-	222 196	-	(86 013)	136 183	-	-	-	136 183
		<u>-</u>	<u>233 515</u>	<u>-</u>	<u>(86 013)</u>	<u>147 502</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>147 502</u>
NCG	100									
Propriétés minières		525 632	91 183	-	-	616 815	-	(12 864)	(12 864)	603 951
Frais d'exploration		607 750	490 417	-	(206 582)	891 585	-	-	-	891 585
		<u>1 133 382</u>	<u>581 600</u>	<u>-</u>	<u>(206 582)</u>	<u>1 508 400</u>	<u>-</u>	<u>(12 864)</u>	<u>(12 864)</u>	<u>1 495 536</u>
Diana	100									
Propriétés minières		14 388	37 823	-	-	52 211	-	-	-	52 211
Frais d'exploration		13 934	5 561	-	(2 410)	17 085	-	-	-	17 085
		<u>28 322</u>	<u>43 384</u>	<u>-</u>	<u>(2 410)</u>	<u>69 296</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>69 296</u>
Nantais	100									
Propriétés minières		20 256	10 780	-	-	31 036	-	(7 252)	(7 252)	23 784
Frais d'exploration		326	71 634	-	(31 050)	40 910	-	-	-	40 910
		<u>20 582</u>	<u>82 414</u>	<u>-</u>	<u>(31 050)</u>	<u>71 946</u>	<u>-</u>	<u>(7 252)</u>	<u>(7 252)</u>	<u>64 694</u>
Autres, cuivre-or-argent-cobalt-ÉTR	100									
Propriétés minières		49 994	10 976	-	-	60 970	-	(60 970)	(60 970)	-
Frais d'exploration		3 219	5 281	-	(2 288)	6 212	-	(6 212)	(6 212)	-
		<u>53 213</u>	<u>16 257</u>	<u>-</u>	<u>(2 288)</u>	<u>67 182</u>	<u>-</u>	<u>(67 182)</u>	<u>(67 182)</u>	<u>-</u>
Total des propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares		<u>5 110 667</u>	<u>2 079 545</u>	<u>-</u>	<u>(619 581)</u>	<u>6 570 631</u>	<u>-</u>	<u>(142 570)</u>	<u>(142 570)</u>	<u>6 428 061</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration Nunavik (suite)	Participation indivise	Coût au 31 août 2011	Ajouts	Paiements d'option	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2012	Dépréciation cumulée au 31 août 2011	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Valeur comptable nette au 31 août 2012
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Rae Nord	100								
Propriétés minières		494 266	25 030	-	-	519 296	-	-	519 296
Frais d'exploration		690 927	7 342	-	(3 182)	695 087	-	-	695 087
		<u>1 185 193</u>	<u>32 372</u>	<u>-</u>	<u>(3 182)</u>	<u>1 214 383</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 214 383</u>
Lac Daniel	100								
Propriétés minières		386 590	-	-	-	386 590	-	(90 900)	295 690
Frais d'exploration		302 146	-	-	-	302 146	-	-	302 146
		<u>688 736</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>688 736</u>	<u>-</u>	<u>(90 900)</u>	<u>597 836</u>
Kangiq	100								
Propriétés minières		5 450	-	-	-	5 450	-	-	5 450
Frais d'exploration		202	-	-	-	202	-	-	202
		<u>5 652</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 652</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 652</u>
Minto Nord **	100								
Propriétés minières		15 943	-	-	-	15 943	-	(15 943)	-
Frais d'exploration		11 287	-	-	-	11 287	(11 287)	-	-
		<u>27 230</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>27 230</u>	<u>(11 287)</u>	<u>(15 943)</u>	<u>-</u>
Minto Centre **	100								
Propriétés minières		15 194	-	-	-	15 194	-	(15 194)	-
Frais d'exploration		1 041	-	-	-	1 041	(1 041)	-	-
		<u>16 235</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>16 235</u>	<u>(1 041)</u>	<u>(15 194)</u>	<u>-</u>
Minto Sud **	100								
Propriétés minières		11 449	-	-	-	11 449	-	(11 449)	-
Frais d'exploration		7 445	-	-	-	7 445	-	(7 445)	-
		<u>18 894</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>18 894</u>	<u>-</u>	<u>(18 894)</u>	<u>-</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration Nunavik (suite)	Participation indivise	Coût au 31 août 2011	Ajouts	Paiements d'option	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2012	Dépréciation cumulée au 31 août 2011	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Valeur comptable nette au 31 août 2012
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Kativik **	100									
Propriétés minières		31 145	-	-	-	31 145	-	(31 145)	(31 145)	-
Frais d'exploration		27 010	-	-	-	27 010	-	(27 010)	(27 010)	-
		58 155	-	-	-	58 155	-	(58 155)	(58 155)	-
Autres, propriétés pour l'uranium **	100									
Propriétés minières		29 260	762	-	-	30 022	-	(30 022)	(30 022)	-
Frais d'exploration		18 646	-	-	-	18 646	-	(18 646)	(18 646)	-
		47 906	762	-	-	48 668	-	(48 668)	(48 668)	-
Total des propriétés pour l'uranium		2 048 001	33 134	-	(3 182)	2 077 953	(12 328)	(247 754)	(260 082)	1 817 871
Total Nunavik		7 158 668	2 112 679	-	(622 763)	8 648 584	(12 328)	(390 324)	(402 652)	8 245 932

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2011	Ajouts	Paiements d'option	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2012	Dépréciation cumulée au 31 août 2011	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Valeur comptable nette au 31 août 2012
Baie James	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Opinaca A-A Est	(a)	50								
Propriétés minières		8 460	-	(8 460)	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		3 261	2 741	(5 211)	(791)	-	-	-	-	-
		<u>11 721</u>	<u>2 741</u>	<u>(13 671)</u>	<u>(791)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Opinaca B-B Nord	(b)	50								
Propriétés minières		4 500	-	(4 500)	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		2 574	1 491	(3 751)	(314)	-	-	-	-	-
		<u>7 074</u>	<u>1 491</u>	<u>(8 251)</u>	<u>(314)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Éléonore Sud	(c)	26.4								
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		4 510	2 152	-	(933)	5 729	-	-	-	5 729
		<u>4 510</u>	<u>2 152</u>	<u>-</u>	<u>(933)</u>	<u>5 729</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 729</u>
Opinaca D	(d)	100								
Propriétés minières		-	8 979	-	-	8 979	-	-	-	8 979
Frais d'exploration		3 868	2 302	-	(998)	5 172	-	-	-	5 172
		<u>3 868</u>	<u>11 281</u>	<u>-</u>	<u>(998)</u>	<u>14 151</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>14 151</u>
Wabamisk	(e)	49								
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		7 433	4 408	-	(1 911)	9 930	-	-	-	9 930
		<u>7 433</u>	<u>4 408</u>	<u>-</u>	<u>(1 911)</u>	<u>9 930</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>9 930</u>
Total des propriétés pour l'or à la Baie James		34 606	22 073	(21 922)	(4 047)	29 810	-	-	-	29 810
Eastmain Ouest		100								
Propriétés minières		9 923	-	-	-	9 923	-	-	-	9 923
Frais d'exploration		152 124	2 652	-	(1 058)	153 718	-	-	-	153 718
Propriété pour le chrome- platine-palladium		162 047	2 652	-	(1 058)	163 641	-	-	-	163 641
Total Baie James		196 653	24 725	(21 922)	(6 005)	193 451	-	-	-	193 451
Total des actifs d'exploration et d'évaluation		7 355 321	2 137 404	(21 922)	(628 768)	8 842 035	(12 328)	(390 324)	(402 652)	8 439 383

** Propriétés abandonnées au cours de l'exercice terminé le 31 août 2012

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) En mars 2010, Everton Resources Inc. (« Everton ») a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca A–A Est en versant un montant cumulatif de 180 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant un montant cumulatif de 2 800 000 \$.

En septembre 2010, Azimut et Everton ont accordé à Hecla Québec Inc. (« Hecla »), anciennement Mines Aurizon Ltée (« Aurizon »), l'option d'acquérir une participation de 50 % dans les propriétés Opinaca A–A Est, et B–B Nord, en contrepartie de paiements totalisant 580 000 \$ en trésorerie et de 6 000 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant 5 000 mètres de forage au diamant avant le deuxième anniversaire de l'entente. Le 15 novembre 2013, l'entente a été modifiée pour prolonger le calendrier de travaux de deux ans. Hecla pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 %, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements totalisant 300 000 \$ en trésorerie dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, de dépenses totalisant au moins 3 000 000 \$ dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, et du dépôt d'une étude de préfaisabilité indépendante le ou avant le quatrième anniversaire. La Société recevra 50 % des paiements en trésorerie, soit 290 000 \$ dans le cadre de la première option et 150 000 \$ dans le cadre de la deuxième option, et sa participation résiduelle sera alors de 20 %. De plus, dans l'éventualité où des ressources minérales d'au moins 2 000 000 onces d'or à une teneur moyenne d'au moins 6 grammes d'or par tonne sont découvertes avant la fin de la huitième année de l'entente d'option initiale, Hecla devra verser 1 500 000 \$ en actions ordinaires de Hecla, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires. La Société recevra 50 % des actions émises.

Au 31 août 2013, Hecla avait fait des paiements cumulatifs de 220 000 \$ en trésorerie (100 000 \$ en 2012) et avait réalisé des travaux pour un montant total de 3 192 543 \$. Azimut a reçu un montant cumulatif de 110 000 \$ en trésorerie (50 000 \$ en 2012).

- b) En mars 2010, Everton a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B–B Nord en versant un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant un montant cumulatif de 2 000 000 \$. En septembre 2010, Azimut et Everton conclu une entente avec Hecla, anciennement Aurizon, concernant la propriété Opinaca B–B Nord, tel que décrit ci-dessus en (a).
- c) En avril 2006, la Société a signé une lettre d'intention pour former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca Ltée (une filiale à part entière de Goldcorp Inc.; « Goldcorp ») et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain ») sur la propriété Éléonore Sud, qui inclut 166 claims de la propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Goldcorp. En février 2008, Eastmain a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4 000 000 \$.

Au 31 août 2013, Goldcorp et Eastmain avaient financé un montant cumulatif de 3,2 millions de dollars en travaux. La propriété est présentement détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,4 % (26,4 % en 2012), Goldcorp 36,8 % (36,8 % en 2012) et Eastmain 36,8 % (36,8 % en 2012).

- d) En décembre 2010, la Société a accordé à Dynasty Gold Corp. (« Dynasty ») l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Opinaca D en contrepartie de 300 000 \$ en trésorerie, de 150 000 \$ en actions ordinaires de Dynasty et de 3,2 millions de dollars en travaux d'exploration. Dynasty pouvait également acquérir une participation additionnelle de 15 % en déposant une étude de faisabilité. Au 31 août 2011, Dynasty avait effectué un paiement de 50 000 \$ en trésorerie et émis 625 000 de ses actions ordinaires (d'une valeur de 50 000 \$) à Azimut. L'option a été abandonnée en décembre 2011.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- e) En 2010, Goldcorp a acquis une participation de 51 % dans la propriété Wabamisk en versant un montant cumulé de 500 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant un montant cumulé de 4,0 millions de dollars. En 2011, Goldcorp a décidé d'aller de l'avant avec la deuxième option visant à acquérir une participation additionnelle de 19 % dans la propriété, en déposant une étude de faisabilité au cours d'une période de dix (10) ans
- f) En mai 2010, la Société a accordé à Aurizon l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Rex Sud en contrepartie de 580 000 \$ en trésorerie et de 5,0 millions de dollars en travaux d'exploration, incluant un minimum de 5 000 mètres de forage au diamant. Aurizon pouvait également acquérir une participation additionnelle de 15 % en déposant une étude de faisabilité bancaire. Le 24 mars 2012, Aurizon a décidé de mettre fin à l'option, après avoir versé un montant cumulé de 280 000 \$ (280 000 \$ en 2011) en trésorerie et effectué des travaux d'exploration totalisant un montant cumulé de 5 628 589 \$ (5 056 950 \$ en 2011). Suite à la résiliation de l'option, les immobilisations corporelles (le camp) ont été cédées par Aurizon à Azimut, pour une valeur liquidative nette estimée à 100 000 \$ en 2012, montant qui a été constaté comme un gain sur abandon d'option sur actifs d'exploration et d'évaluation à l'état de la perte globale pour l'exercice terminé le 31 août 2012. En 2013, la Société a reçu des véhicules d'une juste valeur équivalente à 3 700 \$ suite à l'abandon de l'option avec Aurizon et a vendu du matériel de camp pour un montant de 15 200 \$, montant qui a été comptabilisé en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation.
- g) La Société a vendu du matériel de camp situé à Kangiqsualujjuaq, Québec, qui avait été reçu en vertu d'une entente définitive conclue par la Société avec NWT Uranium Corp. en 2009, concernant la propriété Rae Nord située dans la région de la Baie d'Ungava au Nunavik, Québec. Le produit reçu de la vente du matériel de camp s'élève à 59 250 \$ (néant en 2012).

Variation des actifs d'exploration et d'évaluation

	2013 \$	2012 \$
Solde au début de l'exercice	<u>8 439 383</u>	<u>7 342 993</u>
Frais d'exploration et d'évaluation engagés au cours de l'exercice		
Claims et permis	274 631	594 537
Levés géologiques	348 457	982 591
Levés géochimiques	-	178 258
Levés géophysiques	33 152	18 789
Forage	40 951	237 140
Administration et autres	-	19 670
Amortissement d'immobilisations corporelles	71 778	106 419
Transfert des actifs d'E&E aux immobilisations corporelles	<u>(35 194)</u>	<u>-</u>
	<u>733 775</u>	<u>2 137 404</u>
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation	(2 215 008)	(390 324)
Véhicules reçus suite à l'abandon d'une option (9f)	(3 700)	-
Produit reçu à la vente de matériel de camp (9f et 9g)	(74 450)	-
Paiements d'option	(2 044)	(21 922)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net (note 6)	<u>(63 195)</u>	<u>(628 768)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 814 761</u>	<u>8 439 383</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

	Propriétés minières	Frais d'exploration	Total
Exercice terminé le 31 août 2012			
Solde au début de l'exercice	2 170 487	5 172 506	7 342 993
Frais d'exploration et d'évaluation engagés au cours de l'exercice	594 537	1 542 867	2 137 404
Paiements d'option	(12 900)	(8 962)	(21 922)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	-	(628 768)	(628 768)
Dépréciation	(331 011)	(59 313)	(390 324)
Solde à la fin de l'exercice	2 421 053	6 018 330	8 439 383
Au 31 août 2012			
Coût	2 872 983	6 102 223	8 975 206
Dépréciation cumulée	(451 930)	(83 893)	(535 823)
Valeur comptable nette	2 421 053	6 018 330	8 439 383
Exercice terminé le 31 août 2013			
Solde au début de l'exercice	2 421 053	6 018 330	8 439 383
Frais d'exploration et d'évaluation engagés au cours de l'exercice	274 631	459 144	733 775
Paiements d'option	-	(2 044)	(2 044)
Produit reçu à la vente de matériel de camp et autres	(78 109)	(41)	(78 150)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net	-	(63 195)	(63 195)
Dépréciation	(1 863 067)	(351 941)	(2 215 008)
Solde à la fin de l'exercice	754 508	6 060 253	6 814 761
Au 31 août 2013			
Coût	3 069 505	6 496 087	9 565 592
Dépréciation cumulée	(2 314 997)	(435 834)	(2 750 831)
Valeur comptable nette	754 508	6 060 253	6 814 761

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

10 Débenture payable

En novembre 2008, la Société a émis une débenture non garantie de cinq (5) ans de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 12 % par année. Le capital est remboursable en trésorerie sur une période de cinq (5) ans par tranche de 100 000 \$ par année. Cette dette a par la suite été réduite de 92 000 \$ et ce montant a été porté à l'état de la perte globale de l'exercice terminé en 2009 comme une escompte sur débenture de façon à tenir compte d'un taux d'intérêt effectif de 20 %.

	2013 \$	2012 \$
Capital	100 000	200 000
Moins : Escompte non amortie	<u>(4 600)</u>	<u>(23 000)</u>
	95 400	177 000
Moins : Tranche à court terme	<u>(95 400)</u>	<u>(100 000)</u>
	<u>-</u>	<u>77 000</u>

11 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2013 \$	2012 \$
Solde au début de l'exercice	241 278	-
Nouvelles obligations	-	237 970
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<u>3 398</u>	<u>3 308</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>244 676</u>	<u>241 278</u>

Les flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élèvent à 251 480 \$. Un taux d'actualisation de 1,39 % (2012 : 1,39 %) a été utilisé pour estimer les obligations en 2013, et le calcul suppose que les déboursés nécessaires pour régler les obligations seraient effectués en 2015. Si la Société décide de ne pas poursuivre l'exploration sur les propriétés Rex, Rex Sud ou NCG, il est supposé que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations seront réglées en 2015. Si la Société décide de poursuivre ses activités, de façon autonome ou dans le cadre d'un partenariat sur les propriétés Rex, Rex Sud ou NCG, l'obligation sera acquittée plus tard dans l'avenir. La Société révisé, à chaque période, le moment prévu du paiement des flux de trésorerie requis pour régler les obligations et ajuste les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de façon conséquente.

12 Capital social

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, votantes et participantes.

En octobre 2011, la Société a émis 500 000 unités en remboursement du capital payable sur une débenture convertible non garantie de 300 000 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire au prix de 0,60 \$ l'action et d'un demi-bon de souscription d'action; chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,75 \$ l'action jusqu'au 20 novembre 2011. La Société a aussi émis 12 542 unités au prix de 1,13 \$ l'unité en paiement de l'intérêt couru pour un montant de

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

12 Capital social (suite)

14 202 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire; chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 1,01 \$ jusqu'au 20 novembre 2011 (note 13).

En 2012, la Société a émis 1 439 435 actions suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant de 1 208 488 \$, incluant la valeur des bons de souscription de 246 580 \$; 4 250 bons de souscription avaient été émis dans le cadre d'un placement privé en 2010 au prix d'exercice de 0,95 \$ et 1 435 185 bons de souscription avaient été émis dans le cadre de la conversion d'une débenture, à un prix d'exercice moyen de 0,667 \$.

13 Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription pour l'exercice terminé le 31 août 2013 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation et exerçables au 31 août 2013 :

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au 31 août 2011	4 573 217	735 046	1,13
Émis	256 271	43 823	0,76
Exercés	(1 439 435)	(246 580)	0,67
Expirés	(723 389)	(195 395)	0,95
Prolongés	-	89 414	1,40
En circulation et exerçables au 31 août 2012	2 666 664	426 308	1,40
Expirés	(2 666 664)	(426 308)	1,40
En circulation et exerçables au 31 août 2013	-	-	-

La valeur des 2 666 664 bons de souscription inclus dans les 5 333 332 unités émises dans le cadre du placement privé sans courtier clôturé en mars 2011, dont le prix d'exercice est de 1,40 \$ et qui sont valides jusqu'au 19 mars 2012, est évaluée à 336 894 \$ selon le modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,25 %, durée de vie prévue de 1 an, taux de volatilité annualisé de 78 % et taux de dividendes de 0 %. Le 6 mars 2012, la Société a obtenu toutes les autorisations réglementaires pour reporter la date d'échéance des 2 666 664 bons de souscription, du 19 mars 2012 au 19 mars 2013. Par conséquent, la juste valeur des bons de souscription a été réévaluée selon le modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,04 %, durée de vie prévue de 1 an, taux de volatilité annualisé de 60 %, et taux de dividende de 0 %. L'ajustement de la juste valeur, d'un montant de 89 414 \$, a été portée au déficit. Toutes les autres modalités des bons de souscription demeurent identiques. Les 256 271 bons de souscription inclus dans les unités émises en octobre 2011, suivant la conversion des débentures convertibles (capital et intérêts) ont un prix d'exercice moyen de 0,76 \$ et sont valides jusqu'au 20 novembre 2011; 250 000 bons de souscription ont d'ailleurs été exercé selon ces conditions. La valeur des 256 271 bons de souscription a été évaluée à 43 822 \$ selon le modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options, à partir des hypothèse retenues au moment où la débenture à été émise, soit :

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

13 Bons de souscription (suite)

taux d'intérêt sans risque de 3,5 %, durée de vie prévue de 3 ans, taux de volatilité annualisé de 80 % et taux de dividende de 0 %.

Les 1 205 470 bons de souscription inclus dans les unités émises en novembre 2010 dans le cadre de la conversion d'un prêt convertible (capital et intérêts) ont un prix d'exercice moyen de 0,66 \$ et sont valides jusqu'au 20 novembre 2011; 1 185 185 de ces bons de souscription ont d'ailleurs été exercés selon ces conditions. La valeur des bons de souscription a été évaluée à 206 158 \$ selon le modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses retenues lorsque la débenture a été émise : taux d'intérêt sans risque de 3,5 %, durée de vie prévue de 3 ans, taux de volatilité annualisé de 80 %, et taux de dividende de 0 %.

14 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 3 300 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à 15 % du nombre d'actions émises et en circulation. Le prix de levée des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options ont un terme maximal de dix (10) ans suivant la date de l'octroi; les options octroyées sont exerçables immédiatement, à moins d'indication contraire du conseil d'administration.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 31 août 2013 et résument l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 31 août :

	2013		2012	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 220 000	0,87	2 205 000	1,43
Octroyées	710 000	0,19	495 000	0,53
Exercées	-	-	(80 000)	0,66
Expirées	(303 334)	2,70	(400 000)	3,57
Renoncées	(66 666)	0,83	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	<u>2 560 000</u>	<u>0,47</u>	<u>2 220 000</u>	<u>0,87</u>
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>2 560 000</u>	<u>0,47</u>	<u>2 153 334</u>	<u>0,87</u>

Le cours moyen pondéré du marché à la date d'exercice du 7 novembre 2011 était de 0,94 \$ par action.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

14 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Prix de levée \$	Options en circulation	Options exercçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)
0,19	710 000	710 000	9,91
0,34	495 000	495 000	5,62
0,45	395 000	395 000	8,69
0,60	80 000	80 000	6,90
0,66	410 000	410 000	6,52
0,80	430 000	430 000	7,38
1,25	40 000	40 000	7,59
	<u>2 560 000</u>	<u>2 560 000</u>	<u>7,80</u>

Le 29 juillet 2013, la Société a accordé 710 000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. La juste valeur des options accordées s'élève à 112 180 \$ et a été évaluée selon le modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,50 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 85 % et taux de dividende de 0 %. Le prix d'exercice de 0,19 \$ par option accordée est équivalent au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la veille de la date de l'octroi.

Le 9 mai 2012, la Société a accordé 395 000 options à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. La juste valeur des options accordées s'élève à 158 000 \$ et a été évaluée selon le modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,75 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 98 % et taux de dividende de 0 %.

Le 6 janvier 2012, la Société a accordé 100 000 options d'achat d'actions à un consultant impliqué en développement des affaires. De ces 100 000 options, 33 334 pouvaient être exercées immédiatement, une deuxième tranche de 33 333 options devenaient exercçables après le 6 juillet 2012, et une dernière tranche de 33 333 options d'achat d'actions devenaient exercçables après le 6 janvier 2013. La Société n'a pas été en mesure de déterminer avec fiabilité la juste valeur des services reçus et a donc utilisé la juste valeur des options exercçables, qui s'élève à 5 833 \$ et qui a été calculé selon le modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,92 %, durée de vie prévue de 9 mois, taux de volatilité annualisé de 61 % et taux de dividende de 0 %. Ces options ont été renoncées le 9 octobre 2012.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

15 Dépenses par nature

	2013 \$	2012 \$
Salaires et avantages sociaux	235 480	243 740
Honoraires professionnels et d'entretien	110 449	138 542
Administration et frais de bureau	50 169	52 989
Développement des affaires et frais d'administration	13 980	42 520
Publicité	6 629	41 396
Loyer	39 895	39 820
Assurance	22 583	24 249
Déplacements et représentation	42 314	49 557
Amortissement d'immobilisations corporelles	8 832	12 190
Amortissement d'actifs incorporels	2 972	4 247
Provision pour créance douteuse	-	40 282
Rémunération à base d'actions	112 180	163 834
	<u>645 483</u>	<u>853 367</u>
Dépenses générales et administratives		
	<u>645 483</u>	<u>853 367</u>
Salaires pour la recherche de propriétés	79 819	30 655
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net (note 6)	(23 265)	(13 127)
	<u>56 554</u>	<u>17 528</u>
Exploration générale		
	<u>56 554</u>	<u>17 528</u>
Honoraires de gestion	37 810	44 344
Salaires	(2 005)	(14 118)
Honoraires de consultants	(5 000)	-
Nourriture et hébergement	(2 340)	(781)
Transport	(21 818)	(1 297)
	<u>6 647</u>	<u>28 148</u>
Honoraires de gestion		
	<u>6 647</u>	<u>28 148</u>

16 Autres gains

	2013 \$	2012 \$
Camp en location	64 990	-
Salaires	(3 064)	-
Honoraires de consultants	(5 570)	-
Nourriture et hébergement	(2 917)	-
Transport	(4 425)	-
	<u>49 014</u>	<u>-</u>

Le 26 juin 2013, la Société a signé un engagement de travail de location et d'entretien du camp pour l'été 2013 avec Rio Tinto Canada Diamond Exploration Inc. (« RTCDEI »). La Société s'est engagée à ouvrir et fermer le camp NCG avant et après le programme de travaux de terrains de RTCDEI à l'été 2013.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

16 Autres gains (suite)

Bien que la mobilisation du camp NCG n'ait pas eu lieu en 2013, la Société a engagé des coûts dans le cadre de ses travaux visant à préparer le camp pour occupation par RTCDEI et a reçu un montant de 64 990 \$ pour ces services. La Société et RTCDEI ont mutuellement convenu que la Société garderait le solde reçu en échange de la libération complète et définitive de toutes les obligations résiduelles.

17 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2013	2012
	\$	\$
Salaires	323 769	340 000
Rémunération fondée sur des actions	<u>101 120</u>	<u>140 000</u>
	<u>424 889</u>	<u>480 000</u>

Un montant de 88 300 \$ (155 010 \$ en 2012) en salaires a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

La Société a réalisé les opérations suivantes, qui ne sont pas dans le cours normal des affaires, auprès d'un administrateur et de sociétés détenues par des administrateurs :

- (i) En 2012, la Société a radié une somme à recevoir de Flemish Gold Corp., anciennement Rukwa Minerals Inc., dont le président et administrateur est également un administrateur de la Société, en prenant une nouvelle provision pour créance douteuse de 40 282 \$.
- (ii) En 2012, la Société a reporté la date d'échéance de 111 109 bons de souscription détenus par un administrateur et des sociétés détenues par des administrateurs, du 19 mars 2012 au 19 mars 2013. Ces bons de souscription avaient été émis dans le cadre du placement privé non négocié complété en mars 2011. Toutes les autres modalités des bons de souscription sont demeurées identiques et les bons sont arrivés à échéance le 19 mars 2013 (note 13).

Au 31 août 2013, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 30 535 \$ (107 370 \$ au 31 août 2012) payable aux principaux dirigeants.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à six (6) mois de salaire. Après plus de deux (2) ans en emploi, l'indemnité sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Par ailleurs, le chef des finances aura le droit de recevoir une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire; indemnité qui sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. L'indemnité est sujette à une période maximale de douze (12) mois. En toutes circonstances, l'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % des liquidités de la Société au moment du paiement.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

18 Impôt sur le revenu

Composante du revenu fiscal

	2013	2012
	\$	\$
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>2 997 104</u>	<u>1 306 012</u>
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,90 % (27,40 % en 2012)	(806 000)	(358 000)
Dépenses non déductibles	98 900	108 500
Écarts temporaires non comptabilisés	661 000	244 000
Ajustements pour périodes antérieures	31 000	-
Changement des taux en vigueur	-	5 000
Perte non imposable sur la vente de placements à long terme	14 200	-
Autres	<u>900</u>	<u>500</u>
Recouvrement d'impôt différé	<u>900</u>	<u>-</u>

Le taux d'imposition effectif était inférieur au taux d'imposition effectif en 2012 en raison d'un changement du taux d'imposition fédéral qui est entré en vigueur en janvier 2012.

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont constatés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Par conséquent, certains actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés; ces actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élèvent à 1 440 000 \$.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

18 Impôt sur le revenu (suite)

Composante du revenu fiscal (suite)

Aux 31 août 2013 et 2012, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

	2013	2012
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	982 000	899 000
Pertes en capital	-	5 000
Placements	163 000	159 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	52 000	95 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	101 000	82 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	129 000	-
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	66 000	65 000
	<u>1 493 000</u>	<u>1 305 000</u>
Total des actifs d'impôt différé		
Passifs d'impôt différé		
Actifs d'exploration et d'évaluation	53 000	526 000
	<u>53 000</u>	<u>526 000</u>
Total des passifs d'impôt différé		
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	<u>1 440 000</u>	<u>779 000</u>

Au 31 août 2013, les pertes qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2033	420 000	420 000
2032	776 000	773 000
2031	687 000	680 000
2030	721 000	721 000
2029	816 000	816 000
2027	139 000	226 000
2016	28 000	93 000
	<u>3 587 000</u>	<u>3 729 000</u>

Au 31 août 2013, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu s'élevant à environ 0 \$ (2012 : 20 000 \$) qui peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

19 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs auraient eu un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 36 470 328 en 2013 et 36 097 963 en 2012.

20 Contrats de location

Contrat de location simple

Le montant total des engagements minimaux de la Société en vertu d'un contrat de location simple de dix-neuf (19) mois s'établit à 64 300 \$. Les paiements minimum sont les suivants :

	\$
2014	40 439
2015	23 861

Les paiements de location comptabilisés dans les charges en 2013 s'élèvent à 39 895 \$ (39 820 \$ en 2012). Ce montant est constitué des paiements de location minimum. Subséquemment au 31 août 2013, le contrat de location simple de la Société a été prolongé d'une période de douze (12) mois et viendra donc à échéance le 31 mars 2015.

21 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2013 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et charges à payer et d'une débenture payable. La juste valeur de ces instruments financiers, à l'exception des placements, se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux actuels du marché. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou un risque de crédit élevé découlant de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements disponibles à la vente est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

21 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Classification (suite)

La classification des instruments financiers se résume comme suit :

	Classification	Au 31 août 2013		Au 31 août 2012	
		Valeur comptable \$	Juste valeur	Valeur comptable \$	Juste valeur
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	2 222 226	2 222 226	1 402 610	1 402 610
Sommes à recevoir	Prêts et créances	28 395	28 395	299 392	299 392
Placements	Disponibles à la vente	52 320	52 320	207 224	207 224
		<u>2 302 941</u>	<u>2 302 941</u>	<u>1 909 226</u>	<u>1 909 226</u>
Passifs financiers					
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	225 301	225 301	380 807	380 807
Débiteure payable	Passifs financiers au coût amorti	95 400	100 000	177 000	200 000
		<u>320 701</u>	<u>325 301</u>	<u>557 807</u>	<u>580 807</u>

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement. Le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les placements sont considérés de niveau 1. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux sommes à recevoir et aux placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

21 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de crédit (suite)

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes résultent de travaux d'exploration engagés sur des propriétés sous option dont la gestion est assurée par la Société. Aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée en 2013 (40 282 \$ en 2012). La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société proviennent principalement de ses activités de financement. Au 31 août 2013, la Société disposait de 2 222 226 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (1 402 610 \$ au 31 août 2012) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 320 701 \$ (480 807 \$ au 31 août 2012). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités.

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2013 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer	225 300	225 300	225 300	-	-
Débiteure payable	95 400	176 234	176 234	-	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. La Société n'a pas conclu de contrats dérivés pour gérer ce risque. La politique de la Société en ce qui a trait à son solde de liquidités consiste à investir ses excès de trésorerie dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Au 31 août 2013, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Placements	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges à payer	Sans intérêt
Débiteures payable	Voir note 10

Puisque la trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de taux d'intérêt variables, une fluctuation des taux d'intérêt n'aura aucune incidence sur leur juste valeur.

Exploration Azimut Inc.

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

21 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur de placements disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, lorsqu'aucune perte de valeur antérieure n'a été comptabilisée. En ce qui concerne les placements disponibles à la vente de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2013 se solderait par une variation de l'état du résultat global estimée à 5 000 \$ (21 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2012) puisque les placements ont déjà fait l'objet d'une dépréciation.

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2013. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration. Les variations des différentes composantes du capital sont présentées à l'état des variations des capitaux propres.

22 Information additionnelle relative aux flux de trésorerie

	2013	2012
	\$	\$
Acquisitions d'actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	55 179	61 440
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	71 779	106 419
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation, net	63 195	628 768
Provision pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluse dans les acquisitions d'immobilisations corporelles	-	237 970